

Convent 2026 - Fédération française du DROIT HUMAIN

Le Convent de la Fédération française du Droit Humain s'est déroulé les 28 et 29 août 2026 à Paris. Par la voix de ses Conseillers Nationaux, la Fédération dans son ensemble a renouvelé sa confiance à Maurice Leduc, réélu en qualité de Grand Maître National.

Moment crucial de la vie démocratique de la Fédération, ce Convent 2026 a été un temps décisionnaire dense, riche et constructif. Il a permis de fixer les orientations nécessaires pour l'avenir, à la fois pour l'instance maçonnique nationale mais aussi pour l'international, puisque le Convent de l'Ordre qui se déroulera en mai 2027, posera les bases des cinq prochaines années du DROIT HUMAIN.

Maurice Leduc met en avant l'aspect collectif de ces réflexions prospectives : “ Ce vaste chantier est celui de l'ensemble des Loges et des Frères et Sœurs de la Fédération Française du DROIT HUMAIN. Il s'appuie sur l'intelligence collective et se veut le témoignage de notre attachement à la démarche initiatique, symbolique, rituelle et traditionnelle, ainsi que de la volonté d'avoir une Fédération en mouvement, forte et engagée vers l'avenir.” Maurice Leduc souligne la qualité des rapports des différents thèmes et questions à l'étude des Loges. Ils nous rappellent que nous sommes les cellules d'un organisme vivant qui vise à porter hors du temple son travail et ses réflexions.

Maurice LEDUC fait le bilan de l'année écoulée, notamment avec la finalisation de la réforme de la Fédération française, appuyée par un dialogue interne renforcé. Les nombreux chantiers accomplis constituent des fondations solides. Plaçant son second mandat sous le signe de l'écoute, du rassemblement et de l'action, le Grand Maître National indique qu'il reste encore beaucoup à bâtir, avec ambition, en s'appuyant sur la diversité qui fait la richesse de la Fédération et en créant davantage d'espaces de dialogue et d'initiative. C'est notamment l'esprit du projet “La Fabrique”, initié en 2026 et qui se poursuivra en 2027 autour d'enjeux majeurs pour l'avenir de la Fédération française du DROIT HUMAIN.

Dans un juste équilibre entre réflexions internes et sociétales, avec des interventions respectueuses et constructives, le contexte national a d'abord été abordé, notamment au regard des échéances électorales présidentielles et législatives déterminantes de 2027. Maurice LEDUC rappelle que la Fédération française du DROIT HUMAIN ne constitue en aucun cas un corps intermédiaire, mais précise qu'elle ne s'interdit pas de continuer à valoriser les principes qui sont les siens et les incompatibilités que cela induit. Il rappelle qu'au nom des valeurs maçonniques qui constituent une boussole dans le monde d'aujourd'hui, il revient à chacun des membres de la Fédération française, “en tant que citoyen, de prendre la décision qui lui semble la meilleure au moment du choix important pour notre vivre ensemble national et de reporter dans le monde profane l'œuvre commencée dans le Temple, de s'engager et d'agir là où il se sent le plus utile”. Le Grand Maître National, s'appuyant sur un écrit commun du Conseil National et du Grand Conseil de

février 2026, insiste : “ la Fédération française ne pourra pas accepter que des Frères et Sœurs empruntent les voies de la discrimination, du racisme, de l’antisémitisme, du sectarisme, de l’exclusion ou de la xénophobie contraires à nos valeurs”.

Sur le plan international, face au constat des conflits et des violences qui se multiplient, de l’accroissement du nombre de gouvernements autoritaires qui mettent en danger les idées démocratiques et l’état de droit, Maurice LEDUC oppose l’universalisation des valeurs humanistes. La question de l’habitabilité de notre planète et de l’avenir incertain de la biodiversité est également centrale.

Maurice LEDUC mentionne ce climat d’obscurité grandissante, qui occasionne également une expression antimaçonnique exacerbée et annonce la rédaction et la publication d’un manifeste exprimant l’attachement aux valeurs républicaines, de liberté, d’égalité, de fraternité, de laïcité, à la liberté de conscience, au respect de la démocratie et de l’état de droit. Il met également en avant l’importance du travail inter-obédientiel et de son expression publique, et appelle à une union et une solidarité de tous les Francs Maçons à travers le monde : “Construisons des ponts solides entre nous dans le respect, l’écoute et la confiance, des ponts riches de nos différences et cimentés par une Fraternité réelle et sincère, témoignons ensemble, dans le monde profane, des valeurs qui nous animent, constituons une chaîne d’union dont les maillons solidement attachés sont prêts à résister si le besoin s’en fait sentir.”

Enfin, la cérémonie de clôture de ce Convent 2026 a mis en lumière tous les liens d’amitié et de fraternité qui unissent la Fédération française aux autres Fédérations de l’Ordre Maçonnique Mixte International, ainsi qu’aux obédiences françaises et étrangères. Les prises de paroles des nombreux dignitaires présents montrent la volonté de développer des chantiers communs, dans un esprit de collaboration fructueuse et pour le Progrès de l’Humanité.

Paris, le 30 août 2026.